Aucune partie de ce document ne peut être révélée verbalement ou reproduite sans le consentement de CANAL + GUINEE. Ce document, ses annexes associées et tous les attachements demeurent la propriété de CANAL+GUINEE et devront lui être retournés à sa demande.

# APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE GROSSISTES

ZONES Moyenne Guinée, Guinée Forestière et Grand Conakry

**CANAL+ GUINEE** 

**DOSSIER DE CANDIDATURE** 

Date limite de candidature : 24 avril 2023

Aucune partie de ce document ne peut être révélée verbalement ou reproduite sans le consentement de CANAL + GUINEE. Ce document, ses annexes associées et tous les attachements demeurent la propriété de CANAL+GUINEE et devront lui être retournés à sa demande.

#### **SOMMAIRE**

# I PRESENTATION

- 1.1. Cadre général de l'appel à manifestation d'intérêt
- 1.2. Contexte business
- 1.3. Réseau de distribution CANAL+ GUINEE

# **II CANDIDATURES RECHERCHEES**

#### **III CONDITIONS GENERALES**

- 3.1. Conditions juridiques et fiscales
- 3.2. Conditions financières
- 3.3. Conditions commerciales

# IV COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- 4.1. Dossier business
- 4.2. Dossier juridique & fiscal

# **V SELECTION DES CANDIDATURES**

- 5.1. Modalités de réponse à l'AMI
- 5.2. Planning prévisionnel de sélection
- 5.3. Critères d'évaluation
- 5.4. Communication / information

# **ANNEXES**

- Annexe 1 Zone de couverture
- Annexe 2 Fiche de candidature
- Annexe 3 Indépendance

Aucune partie de ce document ne peut être révélée verbalement ou reproduite sans le consentement de CANAL + GUINEE. Ce document, ses annexes associées et tous les attachements demeurent la propriété de CANAL+GUINEE et devront lui être retournés à sa demande.

#### I - PRESENTATION

#### 1.1 Cadre général de l'appel à manifestation d'intérêt

Le présent appel à manifestation d'intérêt (ciaprès l' « AMI ») vise à

- présenter le cadre général de l'organisation commerciale de CANAL+ GUINEE;
- présenter les conditions de sélection des Distributeurs agréés de CANAL+GUINEE (ciaprès les « Partenaires »);
- décrire les principales missions, responsabilités et obligations qui incomberont aux Partenaires de CANAL+ GUINEE sélectionnés à l'issue de la procédure d'AMI; et
- préciser les éléments constitutifs du dossier de candidature, les conditions, critères et modalités de candidature ainsi que les différentes étapes du processus de la présélection des Partenaires par CANAL + GUINEE.

CANAL + GUINEE ne requiert des candidats aucune dépense particulière tant pour le retrait de l'AMI que pour son dépôt. De ce fait, toute dépense, charge ou frais engagé par un candidat dans le cadre de sa candidature restera à sa seule charge et CANAL + GUINEE ne pourra se voir réclamer aucune somme de ce chef.

Il est expressément rappelé que l'AMI n'a pas valeur contractuelle, à ce titre il ne crée aucune obligation à l'égard de CANAL+ GUINEE, ni à l'égard de ses destinataires.

# 1.2 Contexte business

CANAL+ INTERNATIONAL est un acteur majeur de l'édition de chaînes premium et thématiques ainsi que de la distribution d'offres de télévision payante. Dans le cadre de son développement à l'international, et afin d'être au plus proche de ses clients, CANAL+ INTERNATIONAL a ouvert une filiale au Guinée en Mai 2018: CANAL+ GUINEE.

CANAL+ GUINEE a mis en place un réseau de distribution de ses offres, les « Offres CANAL+ ». Lesdites Offres permettent aux abonnés d'avoir accès selon la formule, à plus de 200 chaines, radios et services couvrant un grand nombre de thématiques (sport, cinéma, séries, actualités...), via la commercialisation d'offres CANAL+ allant de 100 000 GNF à 640 000 GNF par mois.

CANAL+ GUINEE poursuit de manière constante son développement avec pour objectif de permettre à un grand nombre de foyers d'accéder à une offre de télévision payante riche, divertissante.

Pour accompagner la croissance de son réseau et de ses activités tout en maintenant un service de qualité et de proximité, CANAL+ GUINEE prévoit de réorganiser son réseau de distribution dans les Zones de Moyenne Guinée ; Guinée Forestière et Grand Conakry.

**Commenté [MR1]:** Merci de préciser le montant et la devise

Aucune partie de ce document ne peut être révélée verbalement ou reproduite sans le consentement de CANAL + GUINEE. Ce document, ses annexes associées et tous les attachements demeurent la propriété de CANAL+GUINEE et devront lui être retournés à sa demande.

# 1.3 Réseau de distribution CANAL+ GUINEE

Il est mis en place différents canaux de distribution au sein du réseau de CANAL + GUINEE :

QUALITE DE RESEAU	ROLE	MISSION	TYPE DE RESEAU
En propre CANAL+ GUINEE	Boutiques en propre de CANAL+ GUINEE	Gestion directe par CANAL+ GUINEE	Points de vente dédiés exclusivement à la commercialisation des
			Offres et services CANAL+
Partenaire Grossiste	Intermédiaire entre CANAL+GUINEE et	Développer et gérer un réseau de distributeurs	Réservation dans le point de vente d'un espace dédié à la
	le réseau de distribution indirect du Partenaire	agréés commercialisant les Offres CANAL+	commercialisation des Offres et services CANAL+

Aucun des statuts ne confère au Partenaire une exclusivité pour la distribution des Offres et/ou services sur le territoire national ou dans une zone d'intervention.

Intégrer le réseau de distribution de CANAL+ GUINEE, permet au Partenaire :

- de bénéficier d'un volume d'activités important et croissant;
- de bénéficier d'une rémunération attractive ;
- d'être un acteur majeur de la croissance de CANAL+ GUINEE;
- de commercialiser un produit à forte valeur commerciale.

Aucune partie de ce document ne peut être révélée verbalement ou reproduite sans le consentement de CANAL + GUINEE. Ce document, ses annexes associées et tous les attachements demeurent la propriété de CANAL+GUINEE et devront lui être retournés à sa demande.

#### **II - CANDIDATURES RECHERCHEES**

CANAL + GUINEE recherche pour renforcer son réseau de distribution un ou plusieurs Partenaires grossistes.

Les Partenaires auront pour missions de :

- Développer un réseau de distribution Tiers (Distributeurs Agréés CANAL+);
- D'approvisionner ce réseau de distribution en matériel (Décodeurs, accessoires, paraboles...);
- Approvisionner ce réseau de distribution en droits à activer des abonnements (Gestion financière);
- Animer commercialement ce réseau (Promotion des ventes, formation des acteurs, animation des temps forts commerciaux et programmes de CANAL+).

La zone à couvrir est présentée en annexe de l'AMI.

La date prévisionnelle de début des activités de distribution est fixée au 1er Mai 2023.

#### **III - CONDITIONS GENERALES**

Les candidats:

- pourront manifester leur intérêt sur plusieurs zones à couvrir ;
- ne pourront pas être retenus sur plusieurs zones ;
- n'auront pas l'exclusivité de la commercialisation des différentes formules des programmes et services CANAL + sur la zone pour laquelle ils auront été retenus ;
- adhérer et respecter l'ensemble des règles de compliance du groupe relatives à la protection des travailleurs, l'absence de travail des mineurs, la protection de l'environnement, la lutte contre la corruption, et la protection des données ;
- ne pas avoir comme mandataires sociaux/dirigeants une personne politiquement exposée,
   ou disposant d'un mandat public, ou occupant un poste dans la fonction publique.

# 3.1 Conditions juridiques et fiscales

- Etre immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
- Etre une société, dotée de la personnalité morale constituée sous forme de société commerciale (SARL, SA ou SAS). Cette condition exclut de la soumission, toute entreprise individuelle n'ayant pas une personnalité morale distincte de la personne physique;
- Avoir un siège social et une adresse physique;
- Les dirigeants de la société ne doivent pas avoir fait l'objet d'une condamnation civile, commerciale ou pénale, ni de mesure de privation de leurs droits civiques en cours des trois années précédant la date de la soumission;
- Etre titulaire d'une police d'assurance couvrant les risques professionnels;
- Relever d'un régime d'imposition permettant de facturer et de déduire la TVA;
- Etre à jour de ses obligations fiscales, tant déclaratives que contributives.

Aucune partie de ce document ne peut être révélée verbalement ou reproduite sans le consentement de CANAL + GUINEE. Ce document, ses annexes associées et tous les attachements demeurent la propriété de CANAL+GUINEE et devront lui être retournés à sa demande.

Le groupe VIVENDI dont fait partie CANAL+ GUINEE entend associer leurs Partenaires au respect des principes liés à la protection des données personnelles, l'anti-corruption, la conformité aux lois et textes en vigueur.

Dans la situation où le Partenaire serait retenu par CANAL + GUINEE à l'issu de l'appel à manifestation d'intérêts, il aura l'obligation de respecter ces principes de conformité qui sont intégrés dans le contrat de distribution à signer avec le Partenaire retenu par CANAL+.

#### 3.2 Conditions financières

- Etre titulaire d'un compte bancaire;
- Justifier d'une bonne capacité financière en fournissant tout document (caution, garantie, relevé de compte, ...) permettant d'en attester.

#### 3.3 Conditions commerciales

- Ne pas être un distributeur d'offres ou de services concurrents de CANAL+ GUINEE;
- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans la distribution de produits et/ou de services;
- Avoir une bonne connaissance de la zone de couverture;
- Etre en capacité sur le plan des ressources humaines, d'assurer la supervision d'un réseau de distribution, d'assurer une comptabilité ainsi que la gestion et le traitement logistique de commandes de matériels;
- Etre en capacité sur le plan matériel de disposer d'un espace sécurisé de stockage et d'un moyen de transport pour le matériel ;
- Disposer d'un équipement informatique et d'une connexion Internet.

# IV - COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures devront impérativement comporter les éléments business et documents juridiques et fiscaux listés cidessous.

### 4.1 Dossier business

- Présentation de l'entreprise :
  - o Descriptif du domaine d'activité ;
  - Bilan d'activité des 2 dernières années certifié par un comptable agréé ou compte de gestion de l'entreprise;
- Exposé des motivations de la candidature;
- Présentation de l'organisation qui sera mise en place pour gérer l'activité;
- Présentation d'un business plan réaliste sur un 3 ans d'activité incluant notamment :
  - Développement du réseau (création de points de ventes, vente à domicile ...);
  - Le volume d'activité prévisionnel : recrutements, réabonnements;
  - Les investissements à prévoir : logistiques, aménagements, animations, merchandising;
- Ressources humaines à mobiliser.

Aucune partie de ce document ne peut être révélée verbalement ou reproduite sans le consentement de CANAL + GUINEE. Ce document, ses annexes associées et tous les attachements demeurent la propriété de CANAL+GUINEE et devront lui être retournés à sa demande.

# 4.2 Dossier juridique & fiscal

- Copie de l'extrait de l'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier;
- Copie de l'identifiant fiscal;
- Copie de l'attestation de nonredevance;
- Attestation de la police d'assurance ou une facture proforma d'une police d'assurance multirisque commerciale (vol, malversation, l'incendie, la perte et la détérioration des Matériels, etc.);
- Quitus CNSS ou preuve de paiement des cotisations sociales des 3 derniers mois;
- Extrait du casier judiciaire du dirigeant ;
- Attestation de non-poursuite judiciaire de l'entreprise;
- Attestation de non-faillite de l'entreprise;
- Copie de l'attestation du régime d'imposition.

Aucune partie de ce document ne peut être révélée verbalement ou reproduite sans le consentement de CANAL + GUINEE. Ce document, ses annexes associées et tous les attachements demeurent la propriété de CANAL+GUINEE et devront lui être retournés à sa demande.

#### **V - SELECTION DES CANDIDATURES**

#### 5.1 Modalités de réponse à l'AMI

Les propositions sont à adresser par email à l'adresse suivante : Afrique guinee grossiste@canal-plus.com

Ou à déposer sous plis fermé au siège de CANAL+ GUINEE à destination : BLUEZONE BATIMENT A 8TH BLVD COMMUNE DE KALOUM BP 6644 CONAKRY - REPUBLIQUE DE GUINEE

Le délai imparti pour la soumission des dossiers de candidature débute le 07/04/2023 à 15:00 et prendra fin le 24/04/2023 à 17:00 délai de rigueur.

# 5.2 Planning prévisionnel de sélection

Dates		
Du 07/04/au 24/04	Dépôt des candidatures	
25/04/2023	Analyse des candidatures	
26/04 /2023	Entretiens avec les candidats sélectionnés	
27/04/2023	Résultats	
28/04/2023	Signature des contrats, préparation et organisation	
01/05/2023	Démarrage des activités	

### 5.3 Critères d'évaluation

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères cidessous et seront notés sur 4 au total selon le découpage et coefficients suivants :

(exemple de calcul : un candidat a obtenu les notes de 3-2-4-3. Il doit multiplier ces notes par leur coefficient pour obtenir sa note globale. Soit 3\*15% + 2\*15% + 4\*40% + 3\*30% = 3,25/4)

CRITERES	Détails	COEF.
ORGANISATIONNEL	<ul> <li>Structure de l'organisation</li> <li>Note de 0: Pas de responsable commercial, pas de responsable Logistique, pas de responsable financier</li> <li>Note de 2: Responsable financier seulement</li> <li>Note de 3: Responsable financier et commercial</li> <li>Note de 4: Responsable financier, logistique et commercial</li> </ul>	15%
JURIDIQUE	<ul> <li>Soumissionnaire régulière visàvis des obligations fiscales</li> <li>Note de 0: RCCM pas de NIF</li> <li>Note de 3: RCCM+ NIF pas à jour</li> <li>Note de 4: RCCM+NIF à jour</li> </ul>	15%

Aucune partie de ce document ne peut être révélée verbalement ou reproduite sans le consentement de CANAL + GUINEE. Ce document, ses annexes associées et tous les attachements demeurent la propriété de CANAL+GUINEE et devront lui être retournés à sa demande.

FINANCE	<ul> <li>Les références clients Groupe CANAL + (attestation de bonne exécution)</li> <li>Note de 0 : Pas d'information fiable sur la structure financière de l'entreprise</li> <li>Note de 3 : Dépôt des états financier complet</li> <li>Note de 4 : Etats financiers certifiés par un expert-comptable.</li> </ul>	40%
COMMERCIAL	<ul> <li>Qualité des éléments</li> <li>Note de 0 : Aucune expérience dans la distribution et pas de plan de développement</li> <li>Note de 2 : Aucune expérience dans la distribution mais un plan de développement</li> <li>Note de 3 : Expérience dans la distribution mais pas de plan de développement</li> <li>Note de 4 : Expérience de la distribution et plan de développement</li> </ul>	30%
TOTAL		100%

Les candidats ayant obtenu une note supérieure à 3 seront invités à présenter oralement leur dossier dans les locaux de CANAL + GUINEE .

Le dossier sera présenté aux équipes de CANAL+ GUINEE qui pourront interroger ces derniers sur les points nécessitant des éclaircissements.

CANAL+ GUINEE reste libre de choisir ses cocontractants. Elle ne saurait être contrainte de choisir ou de retenir un candidat, quelle que soit sa note finale et ce, sans que le candidat ne puisse réclamer une quelconque indemnisation ou des dommages-intérêts.

# **5.4 Communication / information**

Toute demande d'informations relative à l'AMI doit être adressée directement à la Direction des Ventes de CANAL+ GUINEE à l'adresse suivante : <u>Afrique guinee grossiste@canal-plus.com</u>

# **ANNEXES**

# Annexe 1 - Zone de couverture

Secteurs	Limitations	
Grand Conakry	Dubreka (Pont de Soumba) / Coyah / Forecariah (pamelap)	
Guinée centre Sud	Pita (Hafla) / Dalaba / Mamou / Kindia (ville)	
Guinée Forestière Nord	Dabola (ville) / Farranah / Kissidougou / Gueckedou (Bofosso)	

CONFIDENTIALITE

Aucune partie de ce document ne peut être révélée verbalement ou reproduite sans le consentement de CANAL + GUINEE. Ce document, ses annexes associées et tous les attachements demeurent la propriété de CANAL+GUINEE et devront lui être retournés à sa demande.

# Annexe 2 - Fiches de candidature

(à renseigner et transmettre accompagnées des éléments constitutifs du dossier de candidature)

# 1. PARTIE CANDIDATURE

1.1 IDENTIFICATION DE LA STRUCT	rure -
Nom de la structure	
Statut juridique	
Date de création	
Siege social	
Adresse	
Commune	
Téléphone	
Mail	
Site internet	
Numéro registre du commerce	
Identifiant fiscal	
Régime d'imposition	

1.2 IDENTIFICATION DU REPRESENTANT LEGAL DE LA STRUCTURE		
Nom		
Prénom		
Fonction		
Téléphone		
Courriel		

1.3 IDENTIFICATION DE LA PERSONNE CHARGEE DU DOSSIER DE CANDIDATURE		
Nom		
Prénom		
Fonction		
Téléphone		
Courriel		

1.4 DESCRIPTION DE LA STRUCTURE	
Objet principal	
Présentation de l'activité principale	
Autres activités	

Aucune partie de ce document ne peut être révélée verbalement ou reproduite sans le consentement de CANAL + GUINEE. Ce document, ses annexes associées et tous les attachements demeurent la propriété de CANAL+GUINEE et devront lui être retournés à sa demande.

#### Annexe 3 - Indépendance

(à signer et transmettre accompagnées des éléments constitutifs du dossier de candidature)

# Le Soumissionnaire reconnait être informé et accepte que :

CANAL+ GUINEE et le Soumissionnaire sont des personnes indépendantes juridiquement et financièrement, agissant chacune en leur nom propre et sous leur seule responsabilité, sans lien de subordination l'un à l'égard de l'autre.

Aucune des sociétés ne pourra être considérée comme représentant de l'autre et ne pourra agir ni s'engager au nom de l'autre. Chacune d'elle demeure seule responsable de ses actes, allégations, engagements, prestations, produits et personnels visà-vis notamment de ses clients et des tiers.

L'appel à manifestation d'intérêt ne pourra en aucun cas être considéré comme une société ou un projet de société entre CANAL+ GUINEE et le Soumissionnaire, la responsabilité de individuelles étant limitée aux engagements pris par elle dans le cadre de L'appel à manifestation d'intérêt.

CANAL+ GUINEE ne saurait être tenue responsable ou coresponsable de tout investissement, engagement, promesse que les candidats pourraient réaliser ou consentir avant, pendant ou après la phase de présélection.

Signature du <u>représentant légale</u> Faire précéder la signature de la mention : **Lu et approuvé**